



LA CHAÎNE DU BONHEUR SOUTIENT LA CHAUX-DE-FONDS

La violente tempête du 24 juillet 2023 a causé des dégâts considérables dans la région de La Chaux-de-Fonds. Après une visite sur place et des échanges avec les autorités locales, **la Chaîne du Bonheur a décidé de soutenir les personnes les plus touchées avec une première contribution d'un montant total de 200'000 francs.**

Les orages qui se sont abattus sur La Chaux-de-Fonds ont fait un mort, une quarantaine de blessés et endommagé de nombreuses maisons. Dès les premiers jours qui ont suivi cette catastrophe, la Chaîne du Bonheur a été en contact avec les autorités locales et s'est également rendue sur place pour évaluer les possibilités de soutien.

« Nous sommes sincèrement touchés par l'ampleur des dégâts causés par cette tempête à La Chaux-de-Fonds, d'une durée de quelques minutes et d'une grande violence », a déclaré Ernst Lüber, Directeur des Programmes de la Chaîne du Bonheur, lors d'une visite sur place. « Nous allons soutenir au mieux la région au cours des prochains mois et mettre à disposition une première contribution de 200'000 francs pour les habitant·e·s affecté·e·s. »

L'aide aux personnes touchées sera organisée par les autorités locales. Celles-ci informeront prochainement sur la procédure exacte à suivre. Dans les semaines et mois à venir, la Chaîne du Bonheur continuera de suivre la situation à La Chaux-de-Fonds avec attention.

Lors de catastrophes naturelles en Suisse, **l'aide de la Chaîne du Bonheur est complémentaire à celle des collectivités publiques, des assurances et d'autres instances** comme le Fonds Suisse. La Chaîne du Bonheur intervient lorsque des lacunes dans le système existent et qu'elle peut assurer une utilisation responsable des dons collectés.

Depuis sa création en 1946, la Chaîne du Bonheur s'engage en faveur des personnes vulnérables en Suisse. Elle soutient notamment la protection des enfants contre toutes formes de maltraitance, favorise l'intégration socio-professionnelle des jeunes et contribue à la réinsertion des sans-abris et des personnes exclues.

Contact : Judith Schuler, Directrice Communication
Téléphone : 079 386 41 47
E-mail : schuler@bonheur.ch

La Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur incarne depuis plus de 75 ans le réflexe solidaire suisse. En partenariat avec la SSR et les médias privés, elle alerte la population et appelle aux dons en faveur des victimes de catastrophes naturelles et de conflits, pour l'aide à l'enfance, ainsi que pour les personnes vulnérables en Suisse. À l'étranger, elle soutient des projets humanitaires de 25 ONG partenaires. En Suisse, elle collabore avec diverses organisations locales quand le système social suisse présente des lacunes. La Fondation opère de manière indépendante, responsable et transparente et assure le suivi des projets ainsi que la bonne utilisation des dons. Depuis 1946, la Chaîne du Bonheur a collecté plus de deux milliards de francs. Plus d'informations sur www.bonheur.ch.